

armée moderne savent qu'il y a beaucoup de travail administratif. Si l'honorable député se trouvait là-bas, il constaterait que les services administratifs que le général Burns demande ne suffiront pas à dix fois le nombre de soldats qu'il aura sous ses ordres, et je ne soupçonne pas le général Burns de faire des demandes exagérées. Ce n'est pas ainsi qu'il a agi avec nous dans le passé. Quand il était sous-ministre des Affaires des anciens combattants, les représentants des ex-militaires n'ont pas trouvé, je pense, qu'il exagérait en se rendant aux demandes qu'on lui adressait en vue d'améliorer l'assistance, les pensions et autres mesures semblables intéressant les ex-militaires. Il s'attachait aux réalités. J'estime qu'il se montrait juste, et j'estime qu'il sera juste et qu'il aura le souci des réalités dans l'administration de cette force des Nations Unies.

J'ai déjà retenu trop longtemps l'attention de la Chambre. Avant de reprendre mon siège, je tiens à remercier le motionnaire de l'Adresse (M. Légaré) et celui qui l'a appuyé (M. Weselak). Je crois qu'ils ont prononcé, l'un et l'autre, des discours appropriés et je regrette que le représentant de Dufferin-Simcoe (M. Rowe) et moi-même n'ayons pu suivre leur bon exemple et condenser nos observations en un discours d'un quinzaine de minutes.

(Texte)

Je les félicite très cordialement. Je regrette que les circonstances ne nous aient permis, ni à l'honorable député de Dufferin-Simcoe (M. Rowe) ni à moi, de suivre leur exemple et de traiter du sujet important qui requiert notre attention en ce moment dans le bref laps de temps qui leur a suffi pour s'exprimer d'une façon très impressionnante sur la situation internationale, telle qu'ils l'avaient vue lors de leur participation aux délibérations de l'Assemblée générale, depuis son ouverture, le 12 novembre dernier.

(Traduction)

M. Coldwell: Monsieur l'Orateur, il y a trois horloges ici et aucune n'indique la même heure. A ma montre, il est six heures moins neuf minutes. Si c'est le bon plaisir de la Chambre, je poursuivrai mes remarques.

Des voix: Continuez!

M. Coldwell: Mais, si l'on veut, je m'en tiendrai à l'heure indiquée du côté des banquettes ministérielles et je dirai qu'il est six heures.

Le très hon. M. St-Laurent: Nous tâchons de voir à ce qu'il y ait plus d'harmonie entre les horloges qu'il ne sera peut-être

possible d'en observer entre nous au cours du débat auquel donne lieu la présente occasion.

(La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.)

Reprise de la séance

M. M. J. Coldwell (Rosetown-Biggart): Monsieur l'Orateur, je pense que nous reconnaissons tous que le Parlement se réunit aujourd'hui sous la menace d'une grande crise internationale, la plus grande peut-être que le monde ait connue depuis septembre 1939. Les questions en jeu aujourd'hui étant de nature à provoquer même une troisième guerre mondiale, on est forcé de se demander ce que le pays attend actuellement du Parlement.

Je pense que la population de notre pays compte que nous approuvions à l'unanimité et sans retard les autres crédits supplémentaires dont la Chambre a été saisie cet après-midi afin de répondre aux besoins des forces armées qui sont acheminées outre-mer et de faire face à la situation épouvantable qu'ont fuie les réfugiés qui se sont soustraits à la terreur soviétique en Hongrie.

Selon moi, c'est ce qu'on attend de nous. Je ne pense pas que notre pays, non plus que les pays qui à la suite du Canada ont accordé leur appui à la force des Nations Unies, s'attende à ce que nous entreprenions un débat qui serait chimérique dans les circonstances où nous nous trouvons aujourd'hui.

Cet après-midi, j'ai espéré que nous pourrions peut-être nous conformer au précédent établi en 1950, lorsque, lors d'une grave crise intérieure, nous avons renoncé au débat sur l'Adresse pour passer immédiatement à l'examen des propositions soumises par le Gouvernement à la Chambre. J'avais espéré que nous procéderions de la même façon aujourd'hui et il n'est peut-être pas trop tard pour espérer qu'on agisse encore ainsi; après avoir examiné les propositions du Gouvernement et les crédits dont nous serions saisis, nous pourrions entamer un débat si la Chambre optait pour cette méthode.

Ce que le pays attend de nous, dirai-je, c'est que nous approuvions immédiatement à l'unanimité le programme des Nations Unies tendant à la création d'une force de police ainsi que la participation du Canada à cette entreprise et que nous adoptions aussi rapidement que possible les crédits destinés à secourir les réfugiés de la terreur qui sévit en Hongrie. Mais, au lieu d'agir ainsi, on a déjà proposé, cet après-midi, un amendement comportant des déclarations qui, à mon avis et à celui de mes associés qui ont eu l'occasion de l'étudier, ne s'appuient sur aucun